

# LETTRE DE DEMANDE D'INSTALLATION D'UN SYSTÈME DE CLIMATISATION

Lieu : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_

## Coordonnées du demandeur :

Nom et prénom : \_\_\_\_\_  
Adresse complète : \_\_\_\_\_  
Téléphone : \_\_\_\_\_  
Adresse email : \_\_\_\_\_

## Coordonnées du destinataire :

Nom de l'entreprise ou du propriétaire : \_\_\_\_\_  
Adresse complète : \_\_\_\_\_

## Objet :

Demande d'installation d'un système de climatisation

## Exposé des motifs

Je souhaite procéder à l'installation d'un système de climatisation dans mon logement/locaux afin d'améliorer le confort thermique, en conformité avec la réglementation applicable.

## Conformité réglementaire

Cette installation respectera scrupuleusement les normes en vigueur, notamment celles relatives à la sécurité, à la protection de l'environnement et à la consommation énergétique.

## Engagements du demandeur

Je m'engage à ne pas causer de nuisances sonores ou autres désagréments aux voisins et à maintenir l'équipement en bon état de fonctionnement.

## Demande d'autorisation

Par la présente, je sollicite votre accord préalable pour réaliser cette installation. Merci de bien vouloir me faire part de votre décision dans les meilleurs délais.

## Documents joints

Vous trouverez ci-joints les plans, devis, et toute documentation technique relative au système de climatisation envisagé.

## Clause finale

En cas d'acceptation, je m'engage à respecter toutes les prescriptions qui me seront communiquées et à faire réaliser les travaux par des professionnels qualifiés.

**Signature du demandeur**

**Signature du destinataire**

Signature : \_\_\_\_\_

Signature : \_\_\_\_\_

Source originale de ce document :

<https://modele-demande.com/lettre-demande-installation-climatisation/>

Ce modèle vous a-t-il été utile ?

Découvrez d'autres modèles à jour sur :

<https://modele-demande.com>

Voir plus de modèle

Ce modèle est destiné exclusivement à un usage personnel et non commercial.

Toute diffusion ou publication doit obligatoirement citer la source.

Ce modèle est fourni à titre purement indicatif et ne constitue pas un conseil juridique.  
Il est recommandé de consulter un professionnel qualifié pour des situations spécifiques.